

SOMMAIRE

Edito : Psychologues de l'Éducation nationale, psychologues pour l'Éducation nationale, psychologues dans l'Éducation nationale ?

B. Guinot et B. Schneider **p.1**

CAF du 21 mars 2009 : Présentation des membres du BF et du BFE **p.2-3**

Régions : Île de France et PACA **p.4**

Rencontre : Invitation des anciens de Psycho-Prat **p.5**

Brève : Indemnisation des stages : une nouvelle réforme est à l'étude **p.5**

Psychologues dans l'Éducation nationale - Nouvelles de l'AEPU : Depuis quelques semaines la situation devient de plus en plus intenable pour les psychologues dans le système éducatif, *J. Garry, C. Leconte* **p.6-7**

PsyCoValo : Quelques nouvelles de « *PsyCoValo : un projet de valorisation de la recherche française en psychologie* » **p.7**

Fiche métier psychologue de la FPH **p.8**

Revue de presse **p.8**

Nouvelles d'Europsy : Journée du 21 novembre 2009 **p.9**

Adhésion, cotisations **p.10**

Agenda **p.10**

Formations FFPP : les écrits professionnels du psychologue, l'annonce des mauvaises nouvelles **p.11-12**

Colloques : les Entretiens Francophones de la Psychologie, Aux sources de la violence de l'enfance à l'adolescence, Conférence de consensus, le débriefing psychologique **p.13-15**

La FFPP **p.16**

FFPP

71 avenue Édouard Vaillant
92774 Boulogne Billancourt cedex
Siret 448 221 804 000 33 APE 9499 Z
Inscription formateur n° 11 75 38 152 75
tél. 01 55 20 54 29 fax 01 43 47 20 75
Permanence mardi et jeudi après-midi
www.psychologues-psychologie.net
siege@ffpp.net

Psychologues de l'Éducation nationale, psychologues pour l'Éducation nationale, psychologues dans l'Éducation nationale ?

Le mouvement de réformes engagé par la maîtrise des métiers de l'enseignement, conduit au rouleau compresseur et sans concertation intelligente, suscite de larges débats au cœur de la dynamique de contestation au sein de l'université. Il a paradoxalement permis, de façon sectorielle par rapport à l'ensemble des problèmes posés par la formation des enseignants, et du fait semble-t-il de l'« oubli » de la spécificité des psychologues scolaires, de poser sur des bases nouvelles la question des psychologues de l'Éducation nationale en entrouvrant le débat avec le Ministère sur le cursus de formation et le titre dérogatoire des psychologues scolaires.

Chance historique d'une identification claire du psychologue « scolaire » ? Concrétisation statutaire enfin obtenue par un cursus de formation « au même titre » que l'ensemble de la communauté professionnelle ? Soyons clairs : si saisir cette chance comporte quelques atouts, les risques sont aussi bien présents.

Du côté des atouts, saluons l'initiative de l'AEPU (organisation membre de la FFPP regroupant les enseignants-chercheurs) : responsables de centre de formation, responsables d'organisation et délégués syndicaux, se sont retrouvés à plusieurs reprises cet hiver et ce printemps, et ont essayé d'avancer ensemble. Le résultat de ces discussions est la position convergente créée par cette nouvelle situation. Mais ce n'est pas tout, puisqu'au bout du compte, c'est aussi du côté du ministère, une écoute plus attentive jouant moins sur les divisions et oppositions, du fait même de cette convergence de points de vue et d'actions. Fédérer ces logiques de reconnaissance, c'est le rôle de la FFPP.

L'articulation entre la formation des psychologues et les dispositions statutaires visant les psychologues de l'Éducation nationale souligne l'absolue nécessité d'un travail étroit entre praticiens et universitaires. Seul un discours cohérent et partagé par l'ensemble des professionnels, universitaires et praticiens réunis, portera ses fruits. Nous sommes pleinement engagés dans cette voie, structurellement, politiquement, stratégiquement.

N'oublions pas que la mobilité professionnelle est une carte essentielle des réformes en cours avec en ligne de mire la modernisation de la gestion des ressources humaines de la Fonction publique. Le fil rouge de cette réforme est de supprimer les Corps d'État et de se diriger vers des filières de métier⁽¹⁾. La Fonction publique doit s'adapter à la diversité des profils, et l'Éducation nationale n'est pas une Fonction publique d'exception.

Il s'agit donc bien de soutenir la formation unique (au sens de titre unique) des psychologues, en particulier – mais non de façon restrictive – par des masters spécialisés dans le champ large d'une psychologie clinique de l'éducation. En ce qui concerne les psychologues qui œuvrent, une fois recrutés, au sein de l'Éducation nationale, il faut promouvoir une reconnaissance large de leurs fonctions et de leurs missions tout au long du parcours de formation des jeunes, de la maternelle à l'université : il ne saurait y avoir de prévalence des fonctions d'évaluation et d'orientation en dehors de toute référence éthique et singulière des personnes.

Mais attention, toute exigence et tout contexte d'évolution et de remise en cause de statut comporte le risque de fragilisation et de limitation des missions dont certains contours se dessinent de façon nette (cf. article de J. Garry et C. Leconte, p. 6). Elle comporte aussi le risque de mise en cause d'avantages statutaires légitimes et nous soutenons en ce sens la nécessité d'un double recrutement interne et externe des psychologues.

L'opportunité statutaire ouverte aux psychologues par la maîtrise ne saurait ici estomper les débats qui mettent à mal l'Université : qualité de la formation des enseignants, mais aussi décret sur le statut des enseignants-chercheurs. L'unanimité du monde universitaire et scientifique face à l'atteinte aux missions de l'Université n'a d'égal que le refus forcené des instances de tutelle à leur pleine reconnaissance. La FFPP doit soutenir les enseignants-chercheurs engagés dans ce mouvement. Elle doit aussi permettre, en lien avec l'AEPU, mais aussi avec l'appui des praticiens, concernés par la formation des étudiants, d'aider à la gestion de la situation complexe qui s'annonce pour les étudiants et les enseignants en cette fin d'année universitaire. La responsabilité du gouvernement est pleinement engagée en laissant pourrir la situation. Nous n'oublions pas que la qualité de la formation dispensée au regard des missions professionnelles des psychologues ne peut être contournée.

B. Guinot & B. Schneider

(1) RGPP et fiche métier, B. Guinot, *Fédérer* n° 43.

Lors du dernier Conseil d'Administration Fédéral de la FFPP, en date du 21 mars 2009, des changements des membres du bureau fédéral et du bureau fédéral élargi ont été votés.
Voici une présentation de la nouvelle équipe.

BUREAU FEDERAL de la FFPP



Brigitte Guinot

Coprésidente

Psychologue en libéral

brigitte.guinot@ffpp.net



Benoît Schneider

Coprésident

Psychologue, Professeur en psychologie de l'éducation, Université Nancy 2

benoit.schneider@ffpp.net



Anne Gayral

Trésorière

Psychologue en institution auprès d'enfants poly-handicapés, déficients, autistes. Maître de conférence associé, Université Montpellier 3

anne.gayral@ffpp.net



Madeleine
Le Garff

Secrétaire
générale

Psychologue en institution et en libéral

madeleine.legarff@ffpp.net



Marie-Jeanne
Robineau

Membre sur-
numéraire

Psychologue retraitée de l'Education nationale reconvertie dans le bénévolat

mariejeanne.robineau@ffpp.net



Christian
Ballouard

Vice-président

Psychologue du travail, chargé de cours

christian.ballouard@ffpp.net



Mélanie Dupont

Membre
Rédactrice en
chef de Fédérer

Psychologue dans un service de protection des enfants

melanie.dupont@ffpp.net



Michaël
Villamaux

Vice-président

Psychologue dans un service social à l'enfance, Paris. Spécialisé dans la clinique de la famille

michael.villamaux@ffpp.net

Responsable Siège



Jeannine Accoce
Psychologue

Siège de la FFPP à Paris.

Jeannine informe, oriente, transmet, rapproche, conseille selon vos demandes.

Permanence téléphonique tous les mardi et jeudi après-midi.

siege@ffpp.net

tél. 01 55 20 54 29 - fax 01 43 47 20 75

BUREAU FEDERAL ELARGI

Les chargés de mission



Affaires scientifiques

Jean-Yves Baudouin
Maître de conférences en Psychologie

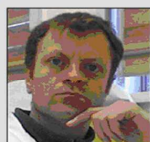
jeanyves.baudouin@ffpp.net



Communication et relations médias

Robert Voyazopoulos
Psychologue de l'Éducation nationale

robert.voyazopoulos@ffpp.net



Crises et désastres

Dominique Szepielak
Psychologue

dominique.szepielak@ffpp.net



Ethique et déontologie

Catherine Wieder
Psychologue
Maître de Conférence Honoraire

catherine.wieder@ffpp.net

Education nationale

Jacques Garry
Psychologue

jacques.garry@ffpp.net



Entretiens de la psychologie

Bruno Vivicorsi
Maître de conférences
Psychologue

bruno.vivicorsi@ffpp.net



Formation

Daniel le Garff
Psychologue

daniel.legarff@ffpp.net



Psychothérapie

Philippe Grosbois
Psychologue
Enseignant chercheur

philippe.grosbois@ffpp.net

ITC (commission internationale des tests) - co-chargés



Claire Meljac
Dr en psychologie

claire.meljac@ffpp.net



Georges Cognet
Psychologue, enseignant, expert
auprès des ECPA

georges.cognet@ffpp.net

Site Internet - co-chargés



Dominique Cazin
Psychologue

dominique.cazin@ffpp.net



Alain Warnery
Psychologue du Sport

alain.warnery@ffpp.net

L'activité des Régions

Le vendredi 20 Mars après-midi, la FFPP région Île de France a organisé avec l'Association Française de Psychologie Communautaire un après-midi de conférence/débat. Cette association nous a exposé les grandes lignes des références théoriques et pratiques étayant le concept de psychologie communautaire dans le cadre de la prévention et de la promotion de la santé mentale.

Définie comme "*une discipline utilisant la compréhension des déterminants politiques et sociaux de la santé mentale pour promouvoir la qualité de vie des individus et des communautés, et leur participation au développement des ressources locales*", la psychologie communautaire est mise en pratique dans différents pays, notamment le Canada, mais aussi la France. Les contenus et méthodes utilisent la panoplie connue en France depuis les années 1970, notamment l'intervention psychosociologique. La finalité met l'accent sur l'aspect participatif et part de la question : comment promouvoir la santé des individus et le bien-être des communautés, lorsque ceux-ci sont soumis à d'import-



tantes pressions sociales ? Des exemples de mises en œuvre dans les écoles maternelles, dans les « ateliers santé ville » de Paris ou initiées par le Laboratoire de recherche de l'EPS Maison Blanche nous ont été donnés. Un numéro de *Pratiques Psychologiques* (mars 2009) est consacré à la présentation de cette discipline.

Si l'un des concepts-clés est l'*empowerment* qui implique entre autres de s'appuyer sur les compétences des usagers et des communautés, de promouvoir les compétences et les ressources locales pour favoriser le dialogue entre les parties prenantes, de promouvoir l'autonomisation et la prise de pouvoir sur sa propre vie en tant qu'individu. L'action du psychologue communautaire se situe plus au niveau institutionnel et de gestion de la cité. Il serait intéressant de poursuivre la réflexion sur les modalités d'interaction et les objectifs des programmes communautaires, notamment pour observer la manière de garantir la place de la subjectivité dans des programmes reposant souvent sur les résultats de recherches scientifiques.

Les **29 et 30 octobre** se tiendra à **Paris** un colloque européen sur le thème de la psychologie communautaire qui, nous l'espérons, permettra aux pionniers de ce champs de réflexion d'y satisfaire leur curiosité !

Pratiques Psychologiques : disponible sur www.psychologie-communautaire.fr

Les organisations professionnelles de la psychologie... Qui sont-elles ? Que font-elles ?

Réunion d'information destinée aux futurs, jeunes et moins jeunes psychologues

Samedi 16 mai, 9h30-16h
Université Aix Marseille
29 Avenue Robert Schuman, amphi F

La situation actuelle de la profession de psychologue en France a une géométrie variable qui s'explique par de nombreux facteurs. Les psychologues ont montré qu'ils pouvaient se regrouper avec succès à plusieurs moments de leur histoire : en 1985, pour l'obtention de la loi sur le titre de psychologue et plus tard, lors de l'élaboration de leur code de déontologie en 1996. La participation et le militantisme de chacun permettent de faire progresser la profession et les valeurs fortes que nous défendons tous.

Cette journée est à destination des étudiants en psychologie, mais également des jeunes et moins jeunes psychologues. Son objectif est avant tout d'informer les personnes sur les grandes organisations professionnelles. La matinée permettra aux organisations professionnelles de se présenter, de préciser leur place, leur action en cours et à venir et leurs aspirations au regard de la profession. Pour ceux qui souhaitent prolonger cette rencontre, un débat pourra se tenir de 14h à 16h ouvert à tous, dans un esprit de mutuelle compréhension et d'échange.

Fédération Française des
Psychologues et de Psychologie



PROGRAMME ET INTERVENANTS

9h-9h30 : **Accueil**

9h30 : **Introduction & présentation** (Mr P. COHEN)

9h45 : **ACOP** (Mme D. RINAUDO)

10h15 : **AEPU** (Mme C. BAILLEUX)

10h45 : **AFPEN** (Mr P. BOUFFIER)

11h15 : **FFPP** (Mme C. SABLE)

11h45 : **SFP** (Mr R. REDONDO)

12h15 : **SNP** (Mr P. BARTHELEMY)

12h45 : **Synthèse**

13h-14h : **Pause**

14h-16h : **Débat et questions.** Ouvert à ceux, parmi les inscrits et parmi les organisations, qui souhaitent prolonger la rencontre.

Réservation et inscription :

Renseignements : 06 75 63 21 53

Réservation des places par mail : journee16mai@gmail.com

Participation aux frais : 7 €

Membre d'une organisation professionnelle : 5 €

Étudiant : 3€



Invitation des anciens de Psycho-Prat

Brigitte Guinot et Benoît Schneider, co-présidents de la FFPP, se sont rendus le vendredi 13 mars à Psycho Prat, répondant présents à l'invitation des membres de l'AEPP (Anciens Élèves de Psycho-Prat).

L'AEPP a entamé depuis quelques mois une réflexion sur les grandes orientations qui concernent la profession et la discipline. Pour cela, elle a organisé un cycle de rencontres avec les trois principales organisations représentatives de psychologues (SFP, le 10 février ; FFPP, le 13 mars ; SNP, le 7 avril). Au terme de ces rencontres, l'AEPP organisera (le 14 mai) un débat interne pour élaborer son positionnement au sein de la profession.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que nous nous sommes retrouvés dans les locaux de l'École des Psychologues praticiens, lieu symbolique fort puisque c'est dans ces murs que s'est élaborée et construite la Fédération. Psycho-Prat a depuis des années su accueillir et favoriser le regroupement de la profession. L'AEPP faisait partie des organisations fondatrices de la Fédération, avait adhéré à la Fédération dès sa constitution, mais avait choisi il y a deux ans de s'en retirer, la question des modalités de réglementation du code de déontologie ayant conduit au désengagement de nos collègues. Ce retrait a sans doute contribué aux initiatives de la FFPP pour l'organisation d'un large et nécessaire débat autour de cette question majeure pour l'avenir de la profession. Une consultation a donc été lancée, avec production d'écrits, de débats dans les régions, et au final un vote en décembre dernier : la FFPP est favorable à une réglementation du code de déontologie sans mise en place d'un Ordre professionnel, choix partagé par la plus grande partie des organisations signataires du Code. Nous étions donc particulièrement attentifs à faire de cette rencontre un temps fort pour permettre à nos collègues de choisir le moment venu en connaissance de cause.

La langue de bois n'étant pas notre habitude, nous avons essayé de répondre simplement et sans concessions aux questions posées, soutenant que la réglementation du code de déontologie et les moyens d'y parvenir devaient sans cesse être recontextualisés dans le mouvement de l'histoire des organisations.

Si notre communauté professionnelle faite d'identités partielles doit être prise en compte, nous n'avons pas oublié de rappeler que ces formes d'organisation comportent le risque d'un affaiblissement de la représentativité des psychologues et de la psychologie. La conséquence en est une dilution de nos champs d'exercice et de compétence. Nous sommes, à la FFPP, conscients qu'il nous faut développer des formes de travail plus en lien avec un exercice sur le terrain.

Cette rencontre a permis d'explicitier plus concrètement toutes les formes de travail que nous avons mises en place dans un travail de réflexion et de mobilisation inter organisationnel. Nous avons pu ainsi témoigner en direct que les objectifs de fond prennent le pas sur les revendications identitaires. Nous avons rappelé l'importance de faire de la FFPP un regroupement multiple dans le respect des identités reconnues et de l'autonomie respectée.

B. Guinot & B. Schneider

L'intégralité des rencontres SFP, FFPP et SNP est diffusée sur le site de l'AEPP à l'adresse suivante : <http://anciens-psycho-prat.org/index.php>

BREVE

Indemnisation des stages : une nouvelle réforme est à l'étude

Le décret sur la gratification des stages, paru l'an dernier, pourrait être retouché. Le haut-commissaire à la Jeunesse, Martin Hirsch, y travaille. Le Medef serait d'accord pour imposer une rémunération des stages d'au moins deux mois.

La situation dans les universités liée au mouvement des enseignants-chercheurs a estompé l'information, mais le dossier de l'encadrement des stages n'en reste pas moins sensible. Syndicats de salariés et étudiants réclament sa réouverture et il figure en bonne place sur le bureau du haut-commissaire à la Jeunesse, Martin Hirsch. Deux points sont plus particulièrement à l'étude : le seuil de déclenchement de l'obligation de gratification des stagiaires et le lien ou pas du stage avec un cursus de formation. A l'époque, sous la pression d'un puissant mouvement de protestation des stagiaires, un décret avait imposé de rémunérer tout stage d'une durée d'au moins trois mois à au moins 31 % du SMIC, et ce à partir du premier jour. Auparavant, aucune obligation n'existait. L'hostilité du patronat avait eu raison, en revanche, de la préconisation du « Sta-pro », le comité de suivi des stages, d'appliquer cette obligation dès deux mois. Matignon s'y était opposé. Mais le Medef vient de changer son fusil d'épaule répondant à une demande de FO qui s'en est félicitée. Sa présidente, Laurence Parisot, a demandé publiquement que l'indemnisation se fasse à partir de deux mois (« Les Échos » du 30 mars). « *Alors qu'on parlait d'une situation fermée, elle est maintenant totalement ouverte* », se félicite Martin Hirsch, interrogé par « Les Échos ». Mais le haut-commissaire affiche une certaine prudence, dans la mesure où, dans le contexte économique actuel, renforcer l'obligation de rémunération pourrait rendre plus difficile la recherche de stages, alors même que l'obligation d'en faire dès la licence commence à se généraliser. Là encore, il faut veiller à éviter les effets pervers, estime le haut-commissaire.

Une démarche au sein d'un Collectif auquel la FFPP s'était associée pour traiter cette question à l'automne dernier n'a pu aller à son terme (cf. Fédérer n°39 - septembre 2008). Il y a des leçons à tirer de cet échec et un dossier à reprendre pour les psychologues touchés de façon spécifiques par ces mesures. Nous nous y attacherons.

Nouveau site internet pour les ECPA!

www.ecpa.fr

ecpa

25 rue de la Plaine - 75980 Paris Cedex 20
Tél : +33(0)1 40 09 62 62 - Fax : +33(0)1 40 09 62 80
ECPA fait partie du groupe Pearson

Dessin proposé par les ateliers perplexes:
<http://perplexes.org>

Nous illustrons, nous écrivons, contactez-nous : xda@altern.org

Psychologues dans l'Éducation Nationale Nouvelles de l'AEPU

Depuis quelques semaines la situation devient de plus en plus intenable pour les psychologues dans le système éducatif

Évolution de la situation des psychologues dans l'Éducation nationale



Les psychologues dans l'Éducation nationale (6000 environ) ont une situation originale : dans le premier degré, ils ont le titre de psychologue mais un statut de professeur des écoles, et dans le second, ils ont le titre et un statut ambigu (conseiller d'orientation-psychologue).

Cette situation entraîne un éparpillement du traitement des difficultés rencontrées par les enfants et adolescents dans les établissements. Les tensions avec le ministère de l'Éducation nationale sont constantes et en augmentation surtout depuis que dans les deux secteurs de l'éducation, le MEN a décidé de s'attaquer à la pratique ou aux structures d'exercice (rôle d'orienteur dans le second degré, disparition des RASED pour le premier).

Enfin depuis quelques mois, le projet de maîtrise de la formation des professeurs entraîne une refonte totale des structures et du contenu de la formation des psychologues dans le service d'éducation. Le flou entretenu par le MEN et le retard accumulé inquiètent les organisations représentatives de la profession.

Des priorités

C'est dans le premier degré que la situation est la plus préoccupante pour l'instant. Les psychologues y exerçant n'ont aucune certitude concernant le contenu de leur formation dans le cadre de la maîtrise ni aucune garantie de la poursuite de leur activité au sein des écoles au vu de la disparition des RASED.

La maîtrise de la formation des enseignants du premier degré entraîne de facto une remise en cause du recrutement de ces psychologues et de leur formation.

- Le recrutement : les psychologues de l'Éducation nationale doivent bénéficier d'une formation universitaire équivalente quantitativement à celle des professeurs mais aussi un alignement sur le niveau de formation des psychologues tout-venants (master 2 de psychologie), ce qui, déjà actuellement, n'est pas le cas (DEPS). Or le projet de maîtrise de l'enseignement remet en cause l'existence même du DEPS qui donnait accès au titre de psychologue. Il y a danger de disparition du titre pour les psychologues dits « scolaires » avec de nombreuses conséquences en terme de contenu du travail et sur la déontologie. Remarque : les psychologues concernés ont dans leur très large majorité complété par eux mêmes une formation de psychologue par des DESS, des DEA ou des masters 2.
- La formation : les psychologues des écoles ayant un statut d'enseignant ne sont pas recrutés par un concours interne/externe de psychologue. De plus, le master 2 de psychologie ne fait pas partie des masters spécifiquement reconnus

pour préparer le concours d'enseignant même si tout étudiant possédant un master est autorisé à se présenter à ce concours. Il reste que pour exercer, les psychologues ayant le titre seraient obligés, au regard des textes de loi actuels, de passer le concours d'enseignant (professeur des écoles) puis de travailler 3 ans dans une classe avant de pouvoir prétendre à faire fonction de psychologue ou de préparer un Diplôme d'État nouvelle mouture après avoir obtenu un master d'enseignement et avoir exercé comme professeur des écoles pendant trois ans. On serait ainsi toujours à Bac +8 mais toujours à 4 années de psychologie si le DEPS reste en l'état ! Cette éventualité devient idiote, le MEN est coincé par la logique actuelle du système. Comment va-t-il résoudre ces contradictions inextricables dans la mesure où il refuse toute évolution statutaire proposée par les organisations syndicales et associatives des psychologues depuis des lustres ?

Pour le second degré la situation n'est guère plus brillante, car c'est l'existence même des Conseillers d'Orientation-Psychologues qui est en jeu.

- L'évolution des métiers de l'orientation et les demandes pressantes d'intervention des psychologues dans les établissements secondaires (en particulier par les familles) incitent le MEN à geler les recrutements en attendant une refonte des missions des COPsy qui tarde à venir.
- La disparition des COPsy entraînerait inmanquablement celle du seul statut de psychologue dans l'Éducation nationale sans aucune garantie sur l'avenir. Il n'est donc pas question d'accepter cette éventualité.

L'actualité des risques

Malgré les promesses du ministre de l'Éducation nationale concernant le maintien dans leurs postes de tous les psychologues scolaires, il apparaît dans plusieurs académies que les inspecteurs ont décidé de supprimer purement et simplement de tels postes pour la rentrée prochaine. Certaines académies sont incapables de nous faire connaître le nombre de postes vacants, d'autres n'hésitent pas à afficher une différence en négatif entre les postes vacants et le nombre de candidats envoyés en formation. Couplées à la redéfinition des missions des COPsys dans plusieurs secteurs et à leurs transferts d'activités (cf. le départ de 920 psychologues de l'AFPA vers les pôles emploi), nul doute que ces suppressions marquent la volonté de minimiser les possibilités d'actions des psychologues dans le monde de l'éducation et de la formation.

Une stratégie d'actions

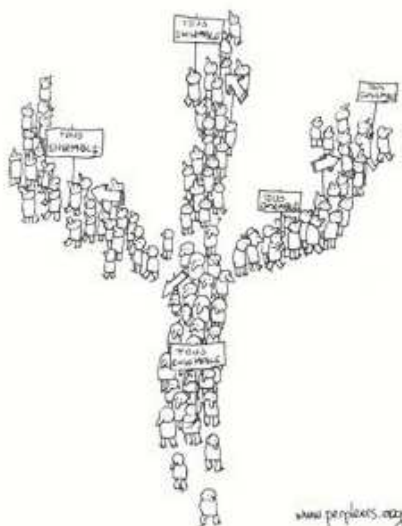
Des organisations de psychologues et d'enseignants chercheurs en psychologie se sont rencontrées à deux reprises, à l'initiative de la FFPP, pour définir une ligne d'action commune.

- Exiger que le service public d'éducation se dote d'un corps unique de psychologues de la maternelle à l'université.
- Demander que les psychologues dans l'Éducation nationale soient recrutés avec un master 2 de psychologie (tous champs confondus mais en tenant compte de la nécessité d'une bonne connaissance de l'institution scolaire).
- Poser la question du statut des psychologues pour obtenir un concours spécifique interne/externe de recrutement.

- Demander l'organisation d'un service de psychologie pour répondre au mieux aux demandes des enfants et adolescents, des familles et des enseignants.
- Réfléchir à l'évolution nécessaire de la formation initiale et continue avec la transformation des centres de formation des psychologues de l'Éducation nationale, en conservant le bénéfice de l'expérience acquise par ces centres dans la formation des psychologues scolaires.

La FFPP se doit de favoriser le regroupement de la profession et ses organisations pour obtenir une évolution positive de ce dossier urgent. Des alliances sont nécessaires en particulier avec les fédérations de parents et les organisations des parents d'enfants handicapés très concernés par l'intervention des psychologues dans les établissements scolaires du premier et second degré. De même, ces alliances doivent s'étendre aux organisations d'enseignants qui sont à l'heure actuelle totalement démunis face aux enfants en grandes difficultés scolaires alors même qu'ils voient leurs missions évoluer vers ce type de prise en charge, sans formation spécifique, pendant que les RASED disparaissent.

Les organisations de psychologues ont largement entamé le débat, il est sans doute plus que temps que nous envisagions ensemble les moyens de faire avancer ce dossier qui n'a que trop traîné au ministère et laisse les professionnels et les usagers de l'école publique dans l'incertitude.



Ne pas s'arrêter là

De plus, les universitaires sont très concernés et mobilisés par ce dossier, mais aussi par la volonté de promouvoir la psychologie de l'éducation, tant au niveau de la formation de professionnels hors Éducation nationale que dans la valorisation des recherches menées dans ce secteur. Il leur semble urgent de lui donner les moyens d'obtenir une reconnaissance comme celle que lui octroient tous les pays anglosaxons mais aussi la plupart des pays européens. C'est en France qu'elle a le statut le moins reconnu, sans doute parce que la France a beaucoup refermé la psychologie autour de la seule mission thérapeutique. Or la psychologie de l'éducation a une utilité sociale avérée dans tous les champs nécessitant des actions de prévention, elle permet le montage de projets de remédiation, d'aide à l'insertion. En association avec la psychologie sociale, elle se révèle fort efficace dans de nombreux projets d'éducation à la santé, de luttes contre la stigmatisation, la discrimination et le harcèlement, et par là, dans des programmes de lutte contre la violence. Associée à l'ergonomie, elle autorise des aménagements de lieux de travail comme les établissements scolaires, permettant une amélioration non négligeable à la fois des conditions d'apprentissage et des conditions de travail des adultes capables de leur éviter l'épuisement professionnel. Elle fait largement ses

preuves dans les programmes d'éducation cognitive utiles y compris chez les personnes vieillissantes. Elle s'attache à travailler à partir de théories comme celles de Bronfenbrenner permettant de tenir compte de toutes les interactions significatives entre le sujet et ses divers environnements.

C'est dire que la psychologie de l'éducation gagne à être connue, doit être reconnue et il est urgent que la France accepte de répondre aux besoins en psychologues de l'éducation dans de très nombreux secteurs allant de la toute petite enfance jusqu'au grand âge, des psychologues formés par la psychologie avec toute la richesse théorique, méthodologique, déontologique qui est le fait des seuls masters de psychologie.

J. Garry, chargé de mission,
psychologue dans le champ de l'Éducation FFPP

C. Leconte, présidente de l'AEPU,
correspondante universitaire à la mission Éducation



Quelques nouvelles de « PsyCoValo : un projet de valorisation de la recherche française en psychologie »

L'objectif de ce projet, présenté à l'occasion des Entretiens 2008 et porté par Agnès Florin, Professeur de psychologie à l'Université de Nantes, est de favoriser les synergies entre chercheurs et acteurs socio-économiques grâce à une interface nationale de référence pour le transfert de compétences et de savoir-faire.

Son ambition est de fournir des bilans de connaissances scientifiques au public sur des thèmes en rapport avec la demande sociale ; développer l'intérêt des utilisateurs potentiels (collectivités, entreprises, associations, etc.) pour la connaissance scientifique en psychologie ; transformer les résultats de la recherche en outils d'analyse, d'intervention, de prévention, de formation ; contribuer à l'amélioration des politiques publiques dans les domaines social, culturel, économique ; promouvoir la recherche scientifique en psychologie et ses acteurs, y compris les jeunes, en développant les possibilités d'insertion professionnelle.

Sa structure se met progressivement en place mais le processus est complexe puisqu'il exige de définir un cadre statutaire négocié avec les universités qui disposent de leur propre service de valorisation. Il était envisagé initialement de donner le statut d'association à PsyCoValo. Les échanges avec les services juridiques des premières universités partenaires (Nantes, Toulouse, Rennes...) amènent à considérer que ce choix n'est pas le plus opportun en raison de problématiques diverses (propriété intellectuelle, coût de gestion sur un contrat...). La structure en cours de projet à l'heure actuelle est celle d'un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS). Par rapport à une structure associative, ce dispositif doit rencontrer moins de réserves de la part des universités, il apparaît plus simple à mettre en place tout en correspondant aux besoins de démarrage des activités de PsyCoValo.

Fiche métier psychologue de la FPH

Comme nous vous l'annoncions dans notre numéro 44 de *Fédérer*, nous avons, le 13 mars 2009, rencontré Madame Le Corre, notre interlocutrice à la Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins (DHOS) concernant la réécriture de la fiche métier. Madame Le Corre a pris son poste depuis seulement quelques semaines - la DHOS est actuellement l'objet d'une importante restructuration - il s'agissait donc d'un premier contact.

Après un rapide petit tour de table où chacun a pu se présenter, nous sommes très rapidement rentrés dans le vif du sujet. Plusieurs précisions nous ont été apportées :

Tout d'abord, l'Observatoire National des Emplois et des Métiers (ONEM), instance publique créé en 2001, a pour mission, entre autres, d'élaborer le répertoire des métiers hospitaliers. Son fonctionnement est autonome. Même si Madame Le Corre reste notre interlocutrice DHOS pour ce dossier, il sera certainement nécessaire d'envisager un contact direct avec les membres de l'ONEM.

Ensuite, il n'est pas prévu de réécrire en 2009 des fiches déjà publiées. L'Observatoire concentre actuellement son travail sur la rédaction des fiches encore manquantes.

Enfin, sauf situation exceptionnelle, aucune réécriture ne sera envisagée avant 2012.

Tout en considérant ce contexte,

- Madame Le Corre a souhaité connaître l'ensemble de nos critiques concernant l'actuelle fiche métier psychologue que nous ne reprendrons pas ici (cf. *Fédérer* n°43, janvier 2009), et les échanges ont été constructifs ;

- bien que le cadre de travail semble déjà très largement posé par l'Observatoire, il semble néanmoins que des modifications puissent être envisagées avant 2012, en fonction des avancées réglementaires, de l'article 52 par exemple. Nous allons donc continuer notre engagement auprès des pouvoirs publics afin de participer dès que cela sera possible à l'amélioration de la fiche métier des psychologues de la FPH.

La suite dans un prochain numéro de *Fédérer* ...

NEWS !

Le site internet de la FFPP se rafraîchit
pour le printemps !

Encore plus complet, plus facile d'accès.
Retrouvez toutes les informations de la Fédération,
toute l'actualité de la psychologie sur
www.psychologues-psychologie.net

Laissez-vous guider...

Revue de Presse

Interview d'Hervé Bokobza

http://www.lemonde.fr/opinions/article/2009/04/10/herve-bokobza-on-ne-traite-plus-un-sujet-malade-mais-une-maladie_1179229_3232.html

Neurologie : la boîte noire du cerveau mise à nu

http://www.lemonde.fr/planete/article/2009/04/10/neurologie-la-boite-noire-du-cerveau-mise-a-nu_1179204_3244.html

Réforme de l'hôpital

<http://www.liberation.fr/societe/0101558326-reforme-de-l-hopital-les-medecins-font-bloc>

<http://www.leparisien.fr/societe/hopital-la-grande-reforme-passe-mal-17-04-2009-481804.php>

Greffe simultanée des mains et du visage

<http://www.liberation.fr/sciences/0101560550-premiere-mondiale-une-greffe-simultanee-des-mains-et-du-visage>

Une première version nationale du dossier médical personnel prévue pour 2010

http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/04/09/une-premiere-version-nationale-du-dossier-medical-personnel-prevue-pour-2010_1178840_3224.html

Le manque de sommeil favoriserait le suicide

<http://www.lesechos.fr/info/metiers/4852528-le-manque-de-sommeil-favoriserait-le-suicide.htm>

Lutte contre les sectes : les orientations de Georges Fenech continuent de susciter des craintes

http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/04/06/lutte-contre-les-sectes-les-orientations-de-georges-fenech-continuent-de-susciter-des-craintes_1177257_3224.html

920 psychologues vont quitter l'AFPA pour le Pôle emploi

http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/04/04/920-psychologues-vont-quitter-l-afpa-pour-le-pole-emploi_1176677_3224.html

APF Ecoute Parents : Un nouveau numéro vert "par et pour" des parents d'enfant en situation de handicap

<http://www.apf.asso.fr/sinformer/presse/cp.php?id=300>

Le coaching parental, nouveau marché pour parents angoissés

http://www.lemonde.fr/aujourd'hui/article/2009/03/16/le-coaching-parental-nouveau-marche-pour-parents-angoisses_1168507_3238.html

Obésité de l'enfant : les boissons sucrées en cause

<http://www.lefigaro.fr/sante/2009/04/09/01004-20090409ARTFIG00010-obesite-de-l-enfant-les-boissons-sucrees-en-cause.php>

Québec encadrera par une loi la pratique de la psychothérapie

http://www.google.com/hostednews/canadianpress/article/ALeqM5jGiwXHUH9wpWt_SrWCv20tJQqHug

Etats-Unis : des experts recommandent de généraliser le dépistage de la dépression chez les adolescents

http://tempsreel.nouvelobs.com/depeches/international/americaines/20090330_FAP3476/etatsunis-des-experts-recommandent-de-generaliser-le-de.html



Journée du 21 novembre 2009

Institut de Psychologie – Boulogne Billancourt

La profession en Europe se dote d'un nouveau dispositif de reconnaissance des diplômes : **LA CERTIFICATION EUROPSY.**

Ce dispositif mis en place par la Fédération Européenne des Associations de Psychologues (200 000 membres) a pour but d'assurer la liberté d'exercice en Europe à partir de la vérification de la compatibilité des diplômes nationaux avec les diplômes des autres pays (27 à terme). Cette avancée significative permettra aux titulaires de la certification EuroPsy de circuler plus facilement en Europe tout en valorisant la profession par l'affirmation de son haut niveau de qualification.

La certification EuroPsy proposée par l'EFPA comporte deux volets :

1) une certification européenne donnée aux psychologues qui en font la demande et qui remplissent trois conditions : un diplôme de master, une pratique professionnelle validée et suivie par un psychologue référent EuroPsy, et un engagement à suivre le code de déontologie national et le métacode européen.

2) une accréditation donnée aux cursus universitaires (licence et spécialités de master) dont l'organisation est compatible avec le cursus type EuroPsy. Les titulaires de la certification pourront circuler en Europe plus facilement qu'actuellement, et contribuer à la valorisation de la profession visée par EuroPsy (cf. le site <http://www.europsy.fr/>)

L'une des nouveautés les plus importantes d'EuroPsy, en France comme dans beaucoup de pays d'Europe, est la mise en place de ce que le texte EuroPsy appelle la « pratique professionnelle supervisée » et que le CoFraDeC EuroPsy préfère nommer la « pratique référée aux standards EuroPsy ».

Pour le CoFraDeC EuroPsy, il est primordial que la mise en place de cette pratique profite de l'expérience acquise par les collègues de plusieurs pays européens et qu'elle intègre les spécificités de la pratique professionnelle en France. Il propose pour ce faire qu'une réflexion collective soit menée à partir de ces deux réalités en organisant le **21 novembre 2009** une journée consacrée aux pratiques de supervision en Europe et aux futurs psychologues référents EuroPsy.

Programme du matin : communications sur les pratiques de supervision dans plusieurs pays : Espagne et peut-être Italie (où elle se met en place), Royaume-Uni, Québec, et peut-être Norvège (où elle est une pratique instituée).

Après-midi : ateliers par champ professionnel (champ clini-

que-santé, champ enfance-éducation, champ travail-organisations, champ autres). Les débats seront introduits par de courtes communications de professionnels expérimentés dans ces pratiques.

En fin de journée, rapport sur les ateliers et synthèse faite par les membres du CoFraDeC EuroPsy.

Cette journée favorisera une meilleure compréhension de ce qu'est le dispositif de certification EuroPsy et éventuellement vous permettra de vous engager dans le processus pour devenir psychologue référent EuroPsy. Elle sera suivie de la publication sur le site web du CoFraDeC EuroPsy d'un bilan, et d'un calendrier de journées de réflexion-formation des psychologues référents EuroPsy.

INSCRIPTION:

Individuelle : 50 €.

Formation continue ou commande universitaire : 100 €.

Étudiants : 20 €.

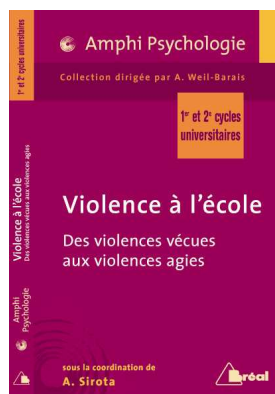
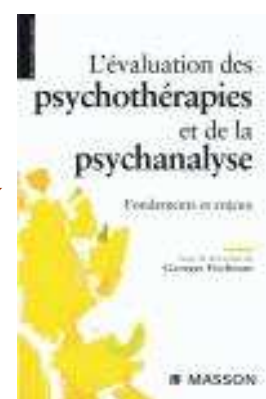
CoFraDec, FFPP, 71 Avenue Edouard Vaillant
92774 Boulogne-Billancourt cedex



L'évaluation des psychothérapies et de la psychanalyse ***Fondements et enjeux***

Sous la direction
de G. Fischman

Ed. Masson



Violence à l'école ***Des violences vécues aux violences agies***

Sous la direction
de A. Sirota

Ed. Bréal

TARIFS COTISATION FFPP 2009

Rejoindre la fédération ? simple, facile et rapide !

ADHESION INDIVIDUELLE		
	1ère adhésion	Renouvellement de cotisation
Normal	69,00€	104,00€
Retraité (1)	44,00€	74,00€
Réduit (2)	35,00€	35,00€
(1)	Tarif ne permettant pas de bénéficier de l'APAAJ (Aide professionnelle, aide et assistance juridique.	
(2)	Étudiant en master ou doctorant non allocataire et psychologue non imposable, sur justificatif.	

ADHESION ORGANISATIONNELLE
Nombre d'anciens adhérents X 39,00€ + Nombre de nouveaux adhérents X 24,00€ (1) (1) suivant conditions : consulter le siège
COTISATION DE SOUTIEN POSSIBLE POUR TOUS - FACULTATIVE
54,00€

Retrouvez et téléchargez sur le site de la FFPP :

<http://www.psychologues-psychologie.net>

- Le bulletin d'adhésion individuelle
- Le bulletin d'adhésion organisationnelle
- Le formulaire d'autorisation de prélèvement

NOUVEAUTE !!!

Depuis la mise en place du nouveau site vous est offerte la possibilité de renouveler en ligne votre cotisation et de la régler.

AGENDA

- **Les Écrits professionnels du psychologue - formation**
5 et 6 mai 2009
- **L'annonce des mauvaises nouvelles - formation**
19 et 20 novembre

COTISATION APAAJ

Comprise dans l'adhésion individuelle tarif normal, Facultative et sur demande au siège pour les autres adhérents individuels et pour les adhérents des organisations membres

24,00€

ABONNEMENT A FEDERER PAR VOIE POSTALE

Tarif non adhérent : 32,00€

Tarif adhérent : 22,00€

Pour toute question, contacter le Siège : siège@ffpp.net
Tel : 01 55 20 54 29 - Fax : 01 43 47 20 75

Reçus au Siège

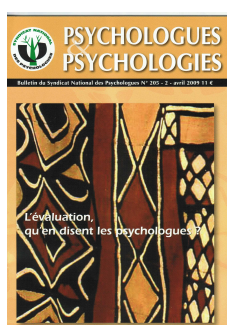
Ce mois-ci dans
Le Journal des psychologues
n° 266, Avril 2009

**L'écoute à
l'épreuve du
médical**



Ce mois-ci dans
Le Bulletin du SNP,
n° 205, Avril 2009

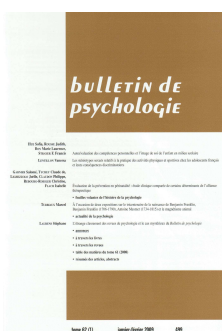
**L'évaluation,
qu'en disent les
psychologues?**



**bulletin de
psychologie**

Le Bulletin de Psychologie

**Numéro 499,
tome 62**



Ce mois-ci dans
Snuipp infos
n° 24, mars 2009

Etat de crise



LES ECRITS PROFESSIONNELS DU PSYCHOLOGUE

Dans sa pratique courante, le psychologue est amené à produire des écrits où il engage sa responsabilité professionnelle.

Ces différents documents peuvent être diffusables, consultables, transmissibles ou non. Ils peuvent intéresser le sujet, une hiérarchie, un tiers demandeur et prendre des formes diverses : lettre, certificat, attestation, compte-rendu, rapport, avis, bilan d'activité...

Ces écrits posent à la fois les questions du travail d'élaboration théorique clinique, de la transformation d'un matériau brut en éclairage d'une situation, de la place de la subjectivité, de la demande sociale... mais aussi celles du respect de la dignité de la personne, de la confidentialité et de la sécurisation des données, de la responsabilité pénale des écrits...

La place des écrits dans l'activité des psychologues est d'importance et demeure un exercice particulièrement complexe tant les enjeux qui les traversent sont immenses et tant ils sont sujets à questionnements.

Cette formation se propose de fournir les éléments indispensables à la compréhension de ces enjeux afin de mieux situer au quotidien les devoirs et responsabilités du psychologue.

Objectifs de la formation

- Appréhender les enjeux et les responsabilités dans la production d'écrits professionnels : droits, devoirs, moyens.
- Mettre en perspective les obligations déontologique et juridique, définir la place et le rôle de chacune.
- Comprendre les enjeux et les modes de communication intra et inter institutions.

Contenus de la formation

Cadre et indications déontologiques

- Écrit et code de déontologie
- Responsabilité du psychologue,
- Respect de la dignité de la personne
- Normes de l'écrit psychologique

Cadre juridique

- Responsabilités (secret, confidentialité, secret partagé, dispositions pénales et administratives...)
- Accessibilité du dossier, sécurisation des données.

Cas pratiques : « Écrire quoi ? Quand ? Comment ? »

- Composition du dossier (nature) et droit d'accès
- Statut des notes personnelles, lettres, comptes rendus, rapports, bilans d'activité
- Conservation, classement, archivage (règles et recommandations)
- Transmission des écrits selon les destinataires et signalements
- Avis, évaluations psychologiques, diagnostics, certificats, attestations : leur place dans la commande sociale (prévention, diagnostic, orientation, traitement)
- Place de la subjectivité et poids des mots sur le patient, l'équipe, le psychologue...

Documents

- Synthèse du contenu, principaux textes juridiques et déontologiques.
- Types de dossier psychologique.

Formation sur deux jours.

Intervenants : Marie Jeanne Robineau, psychologue et Marie Claude Mietkiewicz, universitaire.

Dates : **5 et 6 mai 2009**

Lieu : Paris 19^e

Public concerné : Psychologues (session de 15 personnes)

Tarifs : adhérent : 380 € / non- adhérent : 440 € / Institution : 580 €

[Cette formation à la demande d'une coordination régionale peut se dérouler en région. S'adresser au siège]

L'ANNONCE DES MAUVAISES NOUVELLES

Public concerné :
Psychologues

Intervenantes
Catherine WIEDER,
Psychologue
clinicienne

Modalités :

Durée : 1 journée ½.

Taille du groupe :
12 à 14 participants

Dates :
Les jeudi 19 et ven-
credi 20 novembre

Lieu de la formation :
Paris

Tarifs :
adhérent : 380 € /
non- adhérent : 440 € /
institution : 580 €

Tous les témoignages le confirment : l'annonce d'une mauvaise nouvelle reste presque toujours gravée dans les mémoires comme une catastrophe, marquant la fin d'un temps de vie d'où le pire était absent, voire inimaginable.

La période d'investigation et d'examen qui précède l'annonce ne permet pas pour autant de s'y préparer. L'annonce est toujours un traumatisme. Mais les témoignages montrent qu'il est souvent surmonté : s'informer, s'adapter, accepter les réaménagements qu'elle impose, informer son entourage et en tolérer les réactions sont les grandes étapes qui permettront d'apprendre à vivre avec la catastrophe. Des étapes qui lorsqu'elles deviennent trop difficiles à dépasser tout seul peuvent être accompagnées par des professionnels. L'annonce émane d'une relation qui apparaît sous deux angles : le fond et la forme. Le fond étant le diagnostic : la gravité de la maladie. La forme quant à elle revêt plusieurs aspects : - l'âge de la personne - la sensibilité du patient - la compétence et l'adaptation de l'annonciateur. Cela conduit à construire un projet individualisé où ses choix et sa dignité seront respectés dans un climat de vérité, où le patient devient acteur de sa prise en charge et plus objet de la situation.

Objectif pédagogiques : acquérir les compétences nécessaires pour mettre en place une qualité d'expression et d'écoute facilitant l'implication de tous dans la situation de crise grave, l'étude de la situation dramatique, la régulation et le réajustement de l'écoute. S'approprier des méthodes de présentation d'une situation problème, étudier ses principaux aspects, notamment ses dimensions émotionnelles, entre 1 : Ce que sait ou croit savoir le patient ; 2 : Ce que le patient veut savoir ...

Objectifs pratiques : trois thèmes principaux sont abordés durant la formation :

- Spécificité de l'écoute des professionnels en situation de trauma grave, ce qu'elle demande comme ajustement par rapport à la pratique des psychologues en relation de face à face.
- Finalités, principes et méthodes d'entretien.
- Préparation, suivi et organisation matérielle de ce type de rencontre.

Méthodologie :

- Active, participative et demande une implication des stagiaires tout au long de la formation.
- Des exercices, des présentations de cas, des mises en situation, leur permettront de mieux comprendre les réactions verbales et non verbales à l'annonce, et de s'exercer à l'animation.

Apports théoriques : Ils seront proposés en réponse aux questions des participants et en tenant compte de l'expérience de chacun. Sont généralement présentés :

- Le trauma, et
- Les principaux mécanismes de défense mis en jeu par les patients :
- Le déni. Le patient n'entend pas le diagnostic, il le banalise ou refuse d'en parler (déni social et relationnel).
- La maîtrise. Le patient a besoin de contrôler la situation (recherche active d'informations).
- La régression. Le patient s'abandonne à un état de passivité et de dépendance, et s'en remet entièrement à l'avis de son médecin.
- La colère. Elle peut être dirigée contre la fatalité, contre une personne en particulier, ou contre l'équipe soignante.
- La sublimation. Elle se traduit par une forte combativité, et par l'envie de s'appuyer sur la maladie pour réaliser des projets jusqu'alors délaissés (écriture, vie associative, etc.).
- Le transfert. Le patient déplace son angoisse sur un autre objet, le plus souvent sur les effets secondaires du traitement, mais parfois aussi sur des objets très inattendus.

Renseignements pour les formations

FFPP 71 avenue Edouard
Vaillant 92774 Boulogne
Billancourt cedex
Mail: siegs@ffpp.net
tél. 01 55 20 54 29
fax 01 43 47 20 75

Retrouvez toutes
les fiches
d'inscription en
téléchargement sur
[www.psychologues-
psychologie.net](http://www.psychologues-psychologie.net)

Appel à contribution n°2
(jusqu'au 20 mai 2009)

Les Entretiens Francophones de la Psychologie

22, 23, 24 avril 2010
– Paris –

Organisés par

La Fédération Française des Psychologues et de Psychologie (FFPP) (www.psychologues-psychologie.net)
La Fédération Belge des Psychologues (FBP) (www.bfp-fbp.be)
La Fédération Suisse des Psychologues (FSP) (www.psychologie.ch)

Après les éditions de 2004, 2006 et 2008, les Entretiens de la Psychologie de 2010 porteront essentiellement sur la formation continue des psychologues, à travers 4 secteurs d'activité

Clinique-Santé Éducation Travail Justice-Social

Objectif principal : offrir un espace d'actualisation des connaissances.

Programmation

Qu'y a-t-il de nouveau dans mon domaine d'activité ?

- 4 conférences plénières d' 1h (M. Santiago, A. Florin, Y. Clot, M.L. Rouquette)

De quoi ai-je besoin pour exercer mon métier dans ce domaine ?

- 32 ateliers de 2h chacun en parallèle
- 4 symposiums de 2h chacun en parallèle

Apports transversaux :

- 1 conférence d' 1h et 1 symposium de 2h sur l'Europe
- 2 tables rondes : « profession » et « société » en séances plénières
- 1 journée en parallèle étudiants et jeunes diplômés

Le comité scientifique composé de praticiens et d'universitaires francophones sélectionnera les propositions d'interventions pour les ateliers et les symposiums. Les intervenants sélectionnés n'auront *aucun frais d'inscription* mais devront fournir un *guide pédagogique*. Les séances plénières feront l'objet de publications (*articles dans le bulletin de psychologie*).

Ce qu'il faut savoir :

- une intervention de préférence collective peut aussi se réaliser sous plusieurs formes : une intervention théorique de 2h (symposium), et une ou plusieurs interventions pratiques

ciblées (ateliers) de 2h ;

- des interventions (symposiums) peuvent faire le point sur le résultat de travaux de recherches pouvant être utiles aux praticiens d'un secteur d'activité ;
- certains ateliers pratiques peuvent être proposés plusieurs fois en fonction du nombre de participants pouvant être intéressés ;
- un symposium peut permettre de présenter le contexte d'une intervention en atelier ;
- d'autres types de présentation peuvent être proposés s'ils ne dévalorisent pas les objectifs de la manifestation (n'hésitez pas à nous contacter).

Vous souhaitez proposer une intervention (atelier, symposium) :

Intervenants potentiels : universitaires, praticiens, associations, laboratoires ou équipes, partenaires, commissions, formateurs ;

Envoyez-nous par mél. un fichier intitulé « Proposition Entretiens 4 » qui comprend :

- le titre de l'atelier ou du symposium + le (ou les) secteur(s) d'activité envisagé(s) ;
- les noms, institutions d'appartenance, adresses postale et électronique, téléphone du ou des intervenants – indiquer le responsable ;
- le résumé de 350 mots + 5 références ;

Date limite d'envoi : le **20 mai 2009** ;

Adresse d'envoi : proposition-entretiens4@ffpp.net .

Pour vous inscrire ***(tarifs valables jusqu'au 15 novembre 2009)***

Formation continue : 3 jours (354 €)

Membres de la FFPP, de la FSP ou de la FBP-BFP :

Individuels : 1 jour (52 €) / 2 jours (84 €) / 3 jours (112 €)

Bon de commande universitaire : 1 jour (112 €) / 2 jours (173 €) / 3 jours (222 €)

Non membres de la FFPP, de la FSP ou de la FBP-BFP :

Individuels : 1 jour (79 €) / 2 jours (134 €) / 3 jours (178 €)

Bon de commande universitaire : 1 jour (167 €) / 2 jours (233 €) / 3 jours (288 €)

Tarifs réduits :

Étudiants non allocataires, chômeurs : 1 jour (35 €) / 2 jours (62 €) / 3 jours (84 €)

Groupe de 4 étudiants : 3 jours (220 €)

Adhésion FFPP + inscription Entretiens : 3 jours (211 €)

Pour tout renseignement :

Fédération Française des Psychologues et de Psychologie - FFPP -

71 avenue Édouard Vaillant
92774 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex

tél./ + 33 (0) 1 55 20 54 29 ou

fax / + 33 (0) 1 43 47 20 75

siege@ffpp.net

www.psychologues-psychologie.net

La Fédération Française de Psychologues et de Psychologie
propose une journée consacrée au

DEBRIEFING PSYCHOLOGIQUE

Le 16 mai 2009

9h30 à 16h30 - à l'École militaire
1 place Joffre 75 007 Paris
Amphithéâtre Déboursé

Riche en réflexion et en diversité, la France a une palette d'outils que peu de pays ont dans le domaine du trauma. Les représentants de différentes institutions (CUMPs, Police Nationale, Armée, Inavem) viendront nous éclairer dans ce domaine.

Participation de 40€ pour les non adhérents FFPP,
de 30€ pour les adhérents FFPP
Programme en préparation - places limitées

PROGRAMME

9h30 - 10h00 : Présentation CB MESSENGER - D. SZEPIELAK
10h00 - 10h30 : C.C. LAURENT (Défense Nationale)
10h45 - 11h30 : Dr CREMNITER (CUMPs)
11h30 - 12h30 : J.M. COQ (CUMPs)
12h30 - 13h45 : Déjeuner
13h45 - 14h45 : Pr LEBIGOT (Défense Nationale - Alfest)
14h45 - 15h30 : É. THEILLAUMAS (Police Nationale)
15h30 - 15h45 : Pause
15h45 - 16h30 : B. MATTHIEU (Inavem)

Métro : - École militaire, ligne 8
- La Motte-Picquet Grenelle, ligne 6,8,10
- Varenne, ligne 13

Bus : - École militaire : 82, 92, 28, 87, 80.

Renseignements et réservation :
Fédération Française des Psychologues et de Psychologie - FFPP -
71 avenue Édouard Vaillant 92774 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex
tél./ + 33 (0) 1 55 20 54 29 ou fax / + 33 (0) 1 43 47 20 75
siege@ffpp.net - www.psychologues-psychologie.net

CONFERENCE DE CONSENSUS

2008 - 2010

*L'examen psychologique et
l'utilisation des mesures en
psychologie de l'enfant*

Dernières informations : le comité d'organisation a reçu les responsabilités des groupes d'expertise vendredi 6 février pour travailler sur le fonctionnement et échanger sur la démarche en cours. Si chaque groupe d'expertise a des modalités de travail et de réunion différentes, la dynamique générale est dans l'ensemble satisfaisante, et le calendrier du déroulement de la conférence a été confirmé dans ses grandes lignes :

- fin 2009 : remise des 6 rapports d'expertises par chaque groupe (25 pages chacun)
- début 2010 : mise en forme du rapport (150 pages)
- mars 2010 : présentation des travaux d'expertise au cours d'un colloque public (2 jours) devant le jury
- avril 2010 : rédaction par le jury (en réunion à huit clos) du document de synthèse (5 à 10 pages).

Le comité d'organisation (qui associe la FFPP, initiateur du projet, avec ses co-promoteurs : SFP, AF-PEN, PsyCliHos, ACOP-F) doit encore réfléchir au fonctionnement de la phase finale du processus de la Conférence de Consensus, entre autres au rôle du jury et à la nomination de ses membres indépendants. La prochaine réunion du comité d'organisation fin mars y consacra son ordre du jour. Un site internet d'information consacré aux objectifs et au déroulement de la Conférence de Consensus est en préparation.



8, 9 & 10 octobre 2009

Paris - Palais de la Mutualité

**Aux sources de la
violence**
de l'enfance à l'adolescence

*Retrouvez le programme
actualisé de ce colloque
p.15*

Aux sources de la violence de l'enfance à l'adolescence

ACTUALITES

PROGRAMME

32 CONFERENCES

12 ATELIERS-SYMPOSIUMS

2 TABLES RONDES 40 POSTERS numériques

Plus de 100 communications et 2000 participants attendus

CONFERENCE HONORIFIQUE

Régis Debré - Ecrivain, Essayiste autour de son livre « *Le moment fraternité* ».

LES GRANDS DOMAINES DE REFLEXION, D'ANALYSE ET D'INTERVENTION

- 1 – Expressions, contextes et représentations de la violence infanto-juvénile : approches psychologiques, sociologiques, philosophiques et multidisciplinaires.
- 2 – Clinique et psychopathologie de la violence : du bébé à l'adolescent, du sujet au groupe.
- 3 – Interventions et prises en charge de la violence de l'enfant et de l'adolescent : démarches de prévention et traitement psychologiques, éducatives et thérapeutiques.

LES PREMIERS INTERVENANTS EN CONFERENCES PLENIERES et MULTI-PLENIERES

Jean Bergeret Psychiatre Psychanalyste (+ entretien filmé)

Maurice Berger Pédiopsychiatre

Cherifa Bouatta (Algérie) Psychologue

Danièle Brun Psychologue Psychanalyste

Jean-Pierre Chartier Psychologue Psychanalyste

Marie Choquet Sociologue INSERM

Albert Ciccone Psychologue Psychanalyste

Eric Debarbieux Sociologue

Jean Decety (USA) Neurobiologiste

Xavier Emmanuelli Médecin

Roger Fontaine Psychologue

Myriam Gannagé (Liban) Psychologue

Ramzi Geadah Psychologue Philosophe

Maurice Godelier Anthropologue

Louise Grenier (Canada) Psychologue Psychanalyste

Françoise Héritier Ethnologue (entretien filmé)

René Kaës Psychanalyste (entretien filmé)

Elena Lasida Economiste Sociologue

André Legrand Juriste

Claude Lelièvre Historien

François Laplantine Anthropologue

François Marty Psychologue Psychanalyste

Janine Puget (Argentine) Psychologue Psychanalyste

Myriam Revault d'Allonnes Philosophe

Victor Silberfeld Jeunes-Violences-Ecoute

Serge Tisseron Psychiatre Psychanalyste

Loïck Villerbu Psychologue Criminologue

.../...

ENQUETE PSYCHO-SOCIALE

Résultats de l'enquête

Représentations sociales, perceptions et stéréotypes de la violence des enfants et des adolescents

Réalisée à partir de 4000 questionnaires sur publics divers - Sylvain Delouée Psychologue

LES TABLES RONDES

N° 1 : sous la conduite du *Journal des Psychologues*

Prévenir ou prédire : us et abus de l'anticipation des violences dans le social. Avec Sonia Imloul, Boris Cyrulnik, Philippe Jeammet et Roland Gori

N° 2 : sous la conduite de la revue *Sciences Humaines*

Les comportements violents chez les adolescents et dans les bandes. Avec Lamence Mazdou, Marie-Hélène Bacqué, Mohamed Razane, Jean-Yves Barreyre

LES 12 SYMPOSIUMS

- *Violences politiques et vie psychique des enfants et des adolescents* - Olivier Douville et Virginie Vaysse
- *Périnatalité et première enfance : violence à l'aube de la vie ?* - Sylvain Missonnier et Paul Cesbron
- *Mondes virtuels, jeux vidéo et société numérique : implications et responsabilités* - Benoît Virole et Yann Leroux
- *Handicap, déficience, autisme : violences suscitées ou activées* - Simone Sausse-Korf et Valérie Sinason
- *Violences à l'adolescence, violences de l'adolescence* - François Marty et Jean-Yves Chagnon
- *Interventions et prises en charges individuelles* - Dana Castro et Céline Clément
- *Interventions et prises en charge groupales* - André Sirota et Jean-Pierre Pinel
- *Interventions et prises en charge institutionnelles* - Claude Wacjman et Jean Mirguet
- *Interventions et prises en charge familiales* - Régine Scelles et Philippe Robert
- *Ecriture de soi et symbolisation de la violence : le passage pubertaire* - Jean-François Chiantaretto et Philippe Givre
- *Apports des épreuves projectives à la compréhension des agirs violents, auto et hétéro-agressifs* - Michèle Emmanuelli et Georges Cognet
- *Violences à l'école : approches cliniques et contextes pédagogiques* - Maria Pagoni-Andreani, Jean-Louis Le Run et Robert Voyazopoulos

Et aussi ... des **POSTERS NUMERIQUES**

De nouveaux partenariats et soutiens...

Retrouvez toutes ces informations
et plus encore sur :

www.psy-colloque-2009.org



L'esprit de la Psychologie



La conscience de nous ... dans le souci des autres...

Se reconnaître ensemble comme professionnels au service d'une même Science humaine, riche et complexe, dans les fondamentaux communs et indissociables dont le **Code de déontologie est la clé de voûte**,

S'organiser dans l'intelligence des cultures et des références partagées,

Valoriser et renforcer le cadre identitaire,

Rassembler les psychologues à titre individuel et réunir les associations et les organisations, dans la reconnaissance de la diversité des pratiques, de la multiplicité des méthodes, de la pluralité des modèles de référence et des spécificités des champs d'exercice,

Pour **mieux servir** le public, **mieux écouter** les patients, **mieux analyser** les situations, **mieux conseiller** les groupes sociaux et les institutions, et davantage travailler dans le souci des autres... la FFPP a de grandes ambitions pour les psychologues.

Le fonctionnement d'une grande fédération professionnelle avec :

- une présidence (Prof. Roger Lécuyer jusqu'à fin 2008, puis 2 co-présidents fin 2008 : Benoît Schneider, universitaire et Brigitte Guinot, psychologue), et un bureau fédéral de 7 membres élargi à 11 chargés de mission,
- un cadre salarié (Jeannine Accoce, psychologue) responsable du siège et du secrétariat,
- un Conseil d'administration Fédéral qui se réunit 3 fois par an,
- 14 organisations membres,
- des adhérents individuels dont le nombre progresse de 20% chaque année

Pour accompagner cette évolution responsable d'une profession en marche,

vous pouvez devenir membre adhérent individuel et

- recevoir :

le mensuel Fédérer en version numérique ou papier
une assistance professionnelle et une aide et assistance
juridiques : APAAJ créée par la FFPP

- bénéficier de :

tarifs réduits d'inscription aux formations, aux colloques,
aux Entretiens

- participer et contribuer :

au développement et à la promotion de la profession
aux débats et réflexions partout où ils s'engagent

- demander :

le soutien de vos collègues et de votre fédération
la prise en compte de vos idées et avis sur les décisions
professionnelles à venir

Créée en 2003 dans une dynamique unitaire pour la profession et la discipline, la FFPP rassemble praticiens et universitaires qui choisissent de réfléchir et d'oeuvrer ensemble pour donner à la Psychologie une visibilité, une cohérence et une représentativité sociale qui sont à construire.

De la conception des programmes universitaires à celle des pratiques professionnelles, de l'organisation de la formation continue aux conditions du marché de l'emploi, des problèmes juridiques aux interventions médiatiques, des textes de loi aux applications pratiques et à la déontologie, les psychologues veulent être responsables de leur discipline et de leur profession et impliqués dans ce qui les concerne directement.

Après 5 ans d'existence, des initiatives et des réalisations fortes, avec :

- des interventions auprès des autorités, des Ministères, des instances officielles, des élus... entre autres sur l'article 52 (titre de psychothérapeute), ou sur les stages étudiants... des actions avec les associations d'utilisateurs, des travaux sur les pratiques professionnelles et la déontologie...
- des invitations constantes et des rencontres attendues avec les associations et organisations nationales de psychologues,
- des liens avec les organisations de professions associées (pdo-psychiatres, psychiatres, orthophonistes) et le milieu associatif,
- la conception et l'organisation des 3es Entretiens de la Psychologie du 3 au 5 juillet 2008 à Paris (après 2004 et 2006) avec la FBP/BFP - Fédération belge des Psychologues et la FSP - Fédération suisse des Psychologues,
- la programmation et l'organisation du 3e colloque francophone en Psychologie & Psychopathologie de l'enfant les 8, 9 & 10 octobre 2009 au Palais de la Mutualité à Paris (après 2005 et 2007) avec l'accueil de près de 2000 psychologues de l'enfance, qui en fait la plus grande manifestation professionnelle en Psychologie,
- un journal mensuel d'informations "Fédérer" (en version numérique et version papier) avec toutes les actualités de la profession,
- un site internet avec informations, actualités, débats, textes officiels, études, publications, agenda de formations, archives, forums de discussion...
- des journées d'études, conférences-débats, réunions professionnelles, sessions de formation aux niveaux régional et national,
- des partenariats éditoriaux avec les revues professionnelles et scientifiques comme le Bulletin de Psychologie, les médias spécialisés et les éditeurs comme Dunod, des publications mensuelles comme le Journal des Psychologues et Sciences Humaines,
- le soutien et le financement complet de la CNCDP - Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues,
- la préparation et le fonctionnement de la 1e Conférence de Consensus en Psychologie sur L'examen psychologique et les utilisations des mesures en Psychologie de l'enfant en 2008-2009 avec un colloque public qui réunira experts et jury,
- ses activités européennes et internationales avec la mise en place en France de la certification EuroPsy, la représentation de la France à l'EFPA - European Federation of Psychologists' Associations, sa qualité de membre associé à l'ITC - International Test Commission et futur membre à l'IUPsyS - Union Internationale de Psychologie Scientifique, sa collaboration à l'organisation en 2014 à Paris du Congrès international de l'IAAP - International Association of Applied Psychology.

Siège social : 77 rue Claude Decaen
Hall 10, 75012 Paris.
Tel/fax : 01 43 47 20 75
Bureaux : 71 avenue Edouard Vaillant,
92774 Boulogne Billancourt
cedex Tel : 01 55 20 54 29
site internet : www.psychologues-psychologie.net
courriel : siege@ffpp.net

Directeurs de la publication
Brigitte Guinot et Benoît Schneider
Rédactrice en chef
Mélanie Dupont
Comité de rédaction
Christian Ballouard,
Anne Gayral,
Madeleine Le Garff,
Marie-Jeanne Robineau,
Michaël Villamaux
N° ISSN 1961-9707